

**Direction Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Paris**

**Département des Politiques d'Insertion
de Probation et de Prévention de la Récidive**

Unité Pédagogique Régional

Monsieur. Alain BOUSSARIE

Proviseur de l'UPR

alain.boussarie@justice.fr

06.26.31.13.23

01.46.15.93.46

Projet pédagogique pour la promotion des valeurs de la République et la lutte contre le terrorisme.

Année scolaire 2015-2016

Projet pédagogique pour la promotion des valeurs de la République et la lutte contre le terrorisme.

Note : afin de permettre une découverte rapide de ce document, vous pouvez limiter votre lecture aux zones colorées.

Ce document de travail est une première ébauche (à compléter entre autre d'un chapitre (modalités d'évaluation)).

Notre société souffre, souffrirait d'une perte de ses propres valeurs. Une volonté politique se manifeste pour leur préservation, leur affirmation voire leur promotion. Les événements de Charlie Hebdo ont été le catalyseur de cette volonté, les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale s'en sont, eux aussi, emparés.

La lutte contre le terrorisme pour les Affaires pénitentiaires et la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République concourent à cette mission.

Les Principes du projet

L'enseignement des valeurs de la République passe le plus souvent par une approche didactique. L'UPR de Paris ne manque pas de s'inscrire dans cette approche et cherche à développer cet enseignement.

Cet enseignement reste cependant insuffisant voire inopérant. En effet, enseigner à des détenus, c'est tenir un discours didactique à destination d'un public exclu. Cette exclusion interfère dans la relation pédagogique. Cette interférence peut même se muer en opposition et polluer notre travail quand le contenu pédagogique se trouve être l'objet de l'exclusion.

Il faut donc user de stratégie et porter notre réflexion d'abord sur les objectifs puis sur les contenus, pour construire, dans le cas présent, une démarche éducative et pédagogique efficace.

Les idéaux de Liberté, d'Égalité et de Fraternité peuvent se définir dans le rapport à l'Autre, aux autres.

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » ou « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ». La Liberté définit d'abord le rapport de l'individu au collectif, de l'individu aux autres. L'égalité définirait plutôt le rapport symétrique (les autres face à l'individu), enfin la Fraternité s'attache à reconnaître l'individu dans le groupe. L'altérité est alors une caractéristique inhérente à ces trois principes.

Le triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité » fonde les relations sociales qui constituent la nation française. « Mathématiquement », la nation pourrait être un ensemble d'individus et une relation (sociale). Cette relation conforme aux principes démocratiques serait une relation d'équivalence plus qu'une relation d'ordre (la société s'organise alors en collectifs plutôt qu'elle n'est ordonnée). Mathématiquement une relation d'équivalence a 3 propriétés. Elle est réflexive, symétrique et transitive. La Liberté pourrait être cette réflexivité, l'Égalité : la symétrie et enfin la Fraternité serait la transitivité.

Dans ces deux approches, il ne s'agit pas de modéliser nos principes républicains mais plutôt de tenter une présentation d'où émanerait un principe plus essentiel, plus primaire.

La République et ses valeurs assurent la reconnaissance individuelle et consécutivement la reconnaissance des autres. La République (et en particulier la Laïcité) s'attachent à la promotion de l'altérité.

La reconnaissance de l'autre est aussi un élément constitutif de la personnalité, de l'individu. Chacun est singulier dans sa relation à l'autre. Le vécu, l'expérience, la culture singularisent un individu. Permettre d'appréhender :

- sa singularité dans son rapport aux valeurs de la République,
 - les valeurs de la République comme vecteur de sa citoyenneté,
- c'est permettre d'exister individuellement et socialement.

La reconnaissance de l'autre c'est consécutivement avoir une image de soi socialement compatible. Cette image si elle est dévalorisée, est excluante. Il s'agit moins de définir une liaison de causalité entre l'exclusion et le déficit d'image de soi que de s'arrêter au simple constat d'une concomitance entre ces deux concepts et de supposer qu'ils s'autoalimentent.

Un individu élabore et/ou reçoit une image personnelle issue de son histoire et de son appartenance à des groupes sociaux.

La détention (exclusion) est alors un environnement nocif quant à l'existence sociale des détenus car elle limite très sévèrement l'hétérogénéité des groupes sociaux qui la composent.

En supposant que la force d'une image sociale repose sur son appartenance à des groupes sociaux multiples. **Pour améliorer une image personnelle, il faut promouvoir l'appartenance à des groupes compatibles avec les valeurs de notre société.**

Ainsi être croyant et appartenir à un groupe religieux est incluant. Appartenir à un groupe radicalisé est excluant.

Appartenir au groupe des élèves qui ont obtenu un diplôme est incluant, ne pas être diplômé est excluant.

Appartenir à une famille est incluant, être rejeté de sa famille est excluant.

Pouvoir espérer de notre société une amélioration de sa situation personnelle est incluant, etc...

L'enseignement des valeurs de la République et consécutivement la lutte contre le terrorisme se feront plus aisément auprès d'individus mieux intégrés. Développer au sein des lieux de détention des groupes sociaux favorables à ces valeurs est un gage de réussite.

A ce titre, trois expériences sont à retenir ici :

1^{ère} expérience « Respecto »

Créée en Espagne et mise en place au centre pénitentiaire Pémégan de Mont-de-Marsan depuis janvier 2015.

Le Module « Respecto » (« Respect »)	
Statut	Il s'agit d'une unité séparée au sein de la prison et gérée par les détenus qui la composent.
Origine	Le principe des unités « respect » est apparu en 2001, au sein du centre pénitentier de Mansillas de las Mulas (à León). Depuis, ces unités sont implantées dans toutes les prisons du pays.
Public cible	Les détenus
Objectifs	L'objectif de ces unités est d'obtenir un climat de coexistence et de respect maximal entre les détenus de l'unité. En leur sein, les détenus cessent de considérer les règles comme imposées, et les voient, ainsi que l'unité, comme quelque chose qui leur appartient.
Missions	Les détenus se portent volontaires pour y être affectés et signent un code de conduite qu'ils doivent respecter sous peine d'être expulsés. Au sein de cette unité spéciale, les cellules ne sont fermées que la nuit. Le facteur fondamental est la participation des détenus dans la vie, les tâches et les décisions de l'unité, au travers de groupes de travail et de commissions de détenus. Chaque groupe est chargé d'une des « zones » de l'unité (la salle à manger, la terrasse, etc...) et s'assure que celle-ci soit constamment maintenue en bon état. Le responsable du groupe, quant à lui, s'assure que le travail soit équitablement réparti et tente de solutionner les éventuels problèmes internes au groupe. Par ailleurs, la coordination du module et les activités s'organisent dans le cadre d'assemblées tenues une fois par semaine. Quoi qu'il en soit, le dernier mot revient toujours aux professionnels qui supervisent ces unités et qui sont impliqués de manière constante dans son fonctionnement. Enfin, l'évaluation quotidienne et hebdomadaire des détenus a des répercussions sur la collectivité. L'idée est de créer une pression de groupe positive favorisant les valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect mutuel

Extrait de : L'inclusion sociale et l'insertion socioprofessionnelle des détenus et ex-détenus en Espagne.

Sophie Pinilla Ramirez, Collection « Working Papers », Pour la solidarité – PLS

http://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/2014_06_inclusion_detenus_espagne.pdf

Développer la responsabilisation, la socialisation et l'esprit citoyen est au cœur de cette démarche. Il est très important de noter que ce projet se construit sur une unité et pas sur la totalité d'un centre de détention. Cette discrimination est intrinsèquement nécessaire. Le projet fonctionne sur l'appartenance à un groupe spécifique.

Cette expérience s'appuie sur une pédagogie participative. Au sein des ULE, des enseignants, en particulier du premier degré, possèdent une expertise dans ce domaine.

2^{ème} expérience : Le CNAM, école Vaucanson

Depuis juin 2015, le CNAM a signé une convention avec la Direction Interrégionale des Services pénitentiaires de Paris et l'Unité Pédagogique Régionale de Paris.

Le projet Vaucanson	
La grande école des bacheliers professionnels	
	<p>Chaque année, 120 000 bacheliers professionnels obtiennent leur diplôme. Plus de 40% souhaitent poursuivre des études dans l'enseignement supérieur mais trop peu d'entre eux les réussissent.</p> <p>C'est en partant de ce constat que Jean-Pierre Boisivon imagine de créer une « grande école des bacheliers pros », destinée aux bacheliers pros qui ont un fort potentiel, bien qu'ils ne soient pas passés par les filières de prestige de l'enseignement secondaire.</p> <p>En 2009, la Ministre de l'Enseignement supérieur confie au Cnam la responsabilité d'ensemble du projet. La direction du Cnam charge alors Vincent Merle de le conduire.</p>
Un programme ad hoc mené en collaboration avec de grandes entreprises	
	<p>Ce projet vise à revaloriser la voie professionnelle en développant un cycle complet de formation supérieure, organisé par apprentissage. Il est destiné aussi bien aux jeunes issus d'un bac pro industriel qu'aux détenteurs d'un bac tertiaire.</p> <p>D'emblée, ce projet reçoit l'appui de plusieurs grands groupes comme Air Liquide, BNP, EDF, GDF, Lafarge, Schneider, Vinci.</p> <p>En 2010, deux licences générales sont habilitées par le Ministère (puis réhabilitées en 2011) avec les intitulés suivants : licence en méthodes et sciences industrielles et licence management.</p>
C'est parti !	
	<p>En septembre 2010, l'école Vaucanson ouvre ses portes avec un premier groupe de 18 apprentis qui entrent en formation à Saint Denis (93).</p> <p>C'est ainsi que démarre l'expérimentation de cette nouvelle formation avec une pédagogie adaptée à ces élèves : les enseignements se font essentiellement par projets, en mettant l'accent sur le travail en équipe et la redécouverte du plaisir d'apprendre. L'expérience francilienne obtient un écho favorable et en 2012, un deuxième site voit le jour à Saint Brieuc (en Bretagne).</p>

Extrait du site internet du CNAM : <http://www.vaucanson.fr/presentation/le-projet-vaucanson/>

Cet établissement applique lui aussi une pédagogie participative. Les étudiants sont incités, dans la réalisation de projets, à formuler des demandes et à investir des contenus, des enseignements propres à développer les compétences qui leur seront nécessaires.

Le taux de réussite à l'obtention de la licence pro dépasse les 70%.

Cet établissement produit un fort sentiment d'appartenance et de fierté chez les étudiants.

3^{ème} expérience : Le projet Arts et Culture du bâtiment D5 de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis (auteurs du projet : Madame Claude Arditty)

Ce projet recherche la production d'œuvres écrites et graphiques de détenus sur le thème de l'altérité afin de réaliser dans un second temps une lecture publique et un recueil.

Axe 2. Socialiser par une création collective : thème de l'altérité	
	Respect de l'autre Découverte, Ecoute de l'autre Accepter le regard de l'autre Gérer son stress, gérer son corps Fédérer en créant des liens entre les cours des différents niveaux, entre les élèves d'âge et d'origine différents Intégrer les FLE, travailler en tutorat avec des élèves de langue française Respecter et tolérer la différence Respecter les valeurs de la république et s'y inscrire
Axe 3. Ouverture à la culture	
	Culture littéraire Culture artistique, créer une œuvre picturale S'exprimer par les arts graphiques Culture technologique et multimédia, Développer son esprit critique Développer son imaginaire

Ce projet outre ses intérêts pédagogiques qui ne sont pas présentés ici, donne à des détenus l'occasion et les moyens d'une expression artistique et consécutivement la prise de conscience, l'acceptation d'une émotion artistique.

C'est un travail réflexif qui est proposé aux détenus. « Je est un autre » pourrait être le principe de ce projet. Il aborde le positionnement de l'individu dans sa liberté d'expression.

Ces trois expériences s'inscrivent dans une dynamique commune : exister.

Exister socialement, exister artistiquement, exister intellectuellement. Dans ces projets, les détenus sont amenés à s'inscrire individuellement dans des groupes sociaux valorisants. Les actions constituantes de notre projet reprennent ses expériences et sont présentées dans une deuxième partie.

Un objectif : rendre sensible et permettre l'adhésion aux valeurs de la République en partant du potentiel d'intégration des détenus. Il s'agit moins d'affirmer l'universalité et d'imposer les valeurs de la République que de s'appuyer chez les détenus, sur des éléments d'une construction mentale favorable à ces valeurs et les promouvoir ainsi en leur permettant une reconnaissance au sein de groupes sociaux valorisants.

Une stratégie : l'efficacité stratégique repose sur :

- un préalable : une cohérence éducative de la détention (une plus grande coopération entre les actions des SPIP, des personnels de surveillance et les ULE sera nécessaire),
- des valeurs : comme le partage, l'empathie, la solidarité, la reconnaissance de l'autre et le respect de soi.
- des procédés :
 - o Valoriser les cursus scolaires (UPR & ForPro) et éducatifs (Respecto) en les personnalisant,
 - o Former des personnels enseignants à une pédagogie participative,
 - o Contourner les limites d'une didactique classique des valeurs de la République quand elle s'adresse à un « exclu ».

Chacun de ces trois projets participe à cette stratégie.

« Respecto » est un outil de socialisation.

C'est d'abord un cadre éducatif cohérent dans la prise en charge du détenu. Quel que soit le professionnel qui agit, il inscrit son action dans une responsabilisation des détenus.

Les détenus se positionnent dans une relation valorisante « gagnant/gagnant » à la condition d'accepter une certaine quantité de devoirs.

Les détenus ont une vie très contrôlée. La pénitencière gère ce contrôle et peut donc infléchir un fonctionnement en fonction du groupe. Cette différenciation est constitutive de l'image de soi.

Ce projet repose sur une pédagogie participative à inscrire dans les pratiques des ULE. L'ULE peut ainsi participer à cette différenciation en offrant un cadre pédagogique différent, en permettant aux détenus d'être d'avantage acteurs de leurs formations. Il serait ainsi souhaitable que dans une expérimentation « respecto », l'ULE construise une offre de formation d'avantage à l'écoute de la demande. L'ULE devra ainsi faciliter l'émergence de cette demande si elle n'est pas spontanée. Elle devra également dans le cadre d'un dialogue avec les détenus concevoir une personnalisation des enseignements. Elle offrira également une opportunité « exceptionnelle » en proposant une formation Vaucanson (voir ci-après).

Cette approche pédagogique est valorisante. Elle favorise une amélioration de l'image personnelle et une plus grande intégration sociale dans des groupes porteurs d'idéaux républicains.

L'expression artistique est un média efficace.

L'enfermement, le manque d'activités peut faire émerger un besoin d'expression. Il est courant de noter un attrait pour l'écriture ou le dessin chez des détenus. Nous pouvons solliciter ce besoin pour mener notre action.

La dimension artistique du message est déterminante car l'expression artistique est sincère, (voire naïve). Il y a une forme d'engagement à créer, un engagement qui abandonne l'opinion pour l'expression plus primaire d'une vérité et d'une émotion.

En permettant aux détenus de s'exprimer individuellement et artistiquement sur l'altérité, il est probable qu'ils mobiliseront de l'empathie, des valeurs altruistes, d'acceptation de la différence. L'art offre un périmètre de sincérité. Dans ce périmètre, les échanges sont ouverts, l'avis est personnel et la contradiction peut s'exprimer. Mettre en place une activité d'expression artistique et faciliter les échanges sont deux vecteurs efficaces pour réaliser nos objectifs.

En mettant en place des ateliers d'expression sur l'altérité, nous pouvons faciliter l'expression d'une pensée humaniste qui réaffirme consécutivement les valeurs de la République. Permettre aux détenus de vivre cette expression, c'est donner un espace où une pensée libre peut affirmer des valeurs citoyennes qui dans le quotidien de la délinquance n'ont plus leur place.

Une formation CNAM Vaucanson.

Une pédagogie de projets pour l'insertion des détenus.

Il s'agit d'une formation d'un an pour un groupe de maximum 6 détenus leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la création d'entreprise. Cette formation doit répondre à des demandes de détenus. C'est le fait d'être sélectionné qui va positionner le détenu dans une démarche active.

Les SPIP, la ForPro,... ont nécessairement un rôle à jouer dans la sélection et le suivi des détenus. Il faut croiser différents critères : durée de la détention (suffisante mais pas sortie à un an), projet d'insertion, connaissance des détenus, qualification professionnelle préalable...

L'ULE, support de cette formation, aura à modifier ses pratiques pour mettre en place une pédagogie de projet, une pédagogie participative, une réponse adaptée à « Respecto ». Le CNAM propose des formations de formateur.

L'UPR cherchera également à concevoir à l'échéance d'un an une formation de ce type qui s'adressera à un public plus large, susceptible de s'engager dans l'auto entreprise. Une collaboration étroite avec les services pénitentiaires permettrait un repérage des candidats, une personnalisation des parcours de formation et un meilleur suivi pédagogique (validation de compétences par exemple).

Le cahier des charges

Du projet artistique

Très inspiré du projet « Art et Culture » de Mme ARDITTI, il vise la production de recueils audio-visuels (diaporama) à partir de textes et de dessins de détenus produits dans le cadre d'activités pédagogiques au sein des ULE de l'UPR de Paris.

Les actions / la production	besoins	Coût
Pour chaque ULE un binôme d'enseignants mènera une activité de création littéraire et picturale sur le thème de l'altérité.	matériels arts graphiques	3400 €
	maquettes audio-visuelles Tableaux numérique	6400 € (1600 € x 4)
Une exposition la plus exhaustive possible se fera au sein de chaque ULE.	---	---
Un comité de lecture paritaire (à constituer au sein de chaque établissement) assurera une première lecture.	---	---
Ce projet se fera en collaboration avec une structure culturelle qui mettra à disposition :	---	---
un comédien pour guider les détenus dans la lecture et l'enregistrement des textes.	Intervention sur les 17 ULE	34000 € (17x2000 €)
des compétences techniques nécessaires à la production du diaporama.	Ingénieur du son et graphiste	17000 € (17x1000 €)
Ces recueils feront l'objet d'une correspondance entre les différentes ULE de l'UPR de Paris et seront mis à disposition des détenus sur des supports numériques non-réinscriptibles.	Un graveur multiple	600 €
	40 CD par établissement soit 680 CD	210 €
Ces recueils constitueront également la matière d'une sélection en vue d'une production papier au niveau de l'UPR de Paris., voire d'un coffret contenant le livret et l'ensemble des CD.	Livrets 100 exemplaires	---
	coffrets	2000 €
Un comité de lecture paritaire régional aura en charge la sélection des œuvres pour la production papier.	---	---
Total approximatif		63610 €

Formation des détenus pour une meilleure insertion

Très inspirée de l'expérimentation Vaucanson du CNAM, ce projet coûteux mais rapide à mettre en place, permettrait au sein d'un établissement déployant « Respecto » d'offrir une réponse pédagogique cohérente. Visant l'insertion des détenus, il s'adresse certes à un très petit nombre de détenus mais valorise une démarche qui deviendrait ainsi plus attractive et que l'on pourrait généraliser.

Les actions / la production	besoins	Coût
Formation CNAM – création d'entreprise Formation actuellement en cours de conception par le réseau réussite Vincent Merle du CNAM	Pour un groupe de 6 élèves (en complément d'une participation individuelle)	9600 €
Suivi et tutorat des élèves par l'ULE	---	---
Total approximatif		9600 €

Formation des enseignants pour adultes à une pédagogie de projet, à une pédagogie participative.

Ce projet permettrait au sein d'un établissement déployant « Respecto » d'offrir une réponse pédagogique cohérente, visant :

- l'intégration des actions de l'ULE dans le projet d'établissement,
- le développement d'un travail collaboratif avec les SPIP et la ForPro.

Les actions / la production	besoins	Coût
formation de formateurs à destination d'enseignants volontaires.	Pour un groupe de 6 élèves	9600 €
Suivi et tutorat des élèves par l'ULE	---	---
	Total approximatif	9600 €

Ce projet est la première phase d'un projet visant à développer une formation préparant mieux l'insertion des détenus. Fort de l'expérience Vaucanson, de la formation des personnels enseignants, nous pourrions à l'échéance d'un an, développer une formation à destination des détenus voulant choisir l'auto-entreprise à l'issue de la détention.